

La séance est ouverte à 12h45 en salle 3B048

Présents : Marie-Françoise Alamichel, Sophie Assailly (personnalité extérieure), Valérie Camard, Christine Delfour (PO), Inès De Diego, Tita Kyriacopoulou (PO) , Monique Plaa (PO), Gilles Robel , Gilles Raud (PO), Claudie Terrasson, Corinne Vançon, Das Neves Elodie, Oliveira Kelly, Rawlings Chloé (3 élus étudiants).

Absents : Lionel Dufaye, Samuel Douette, Cécile Le Bourdon, (3 personnalités extérieures), Nikolic Slavica (élu étudiant).

Excusés :

Préambule :

Points à l'ordre du jour :

1 - Adoption du PV du conseil d'UFR du 5 février 2013

Il a été signalé que ce compte rendu était bien détaillé et répondait à la demande faite lors du précédent conseil. Les personnes non présentes sont mieux informées.

Nombre de votants : 13
Contre: 0
Abstention : 0
Pour: 13

2 – Informations et discussions sur les projets liés au plan 2015-2019

Offre de formation : avancement des travaux par formation

L'établissement est engagé dans une procédure de construction de notre futur contrat quinquennal 2015-2019. Dans ce cadre une évaluation de l'UPEMLV par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES) a été engagée. Le dossier d'autoévaluation de l'établissement, des formations et des unités de recherche est devenu prioritaire et le calendrier de remise de dépôt des maquettes 2015-2019 a été revu pour ces raisons. La date prévue initialement du 15 mai est repoussée au 15 octobre 2013.

Elaboration des maquettes 2015-2019

Les démarches d'accréditation de maquettes se poursuivent avec comme ligne de conduite : projet cohérent et compatible avec les moyens de l'établissement. Les formations doivent être *soutenables*, la mutualisation des enseignements sur plusieurs formations ou de composantes est une des solutions permettant de minimiser le cout d'une formation.

En ce qui concerne le cadrage pour l'élaboration des maquettes de licence, une licence doit comporter 1500 heures mais il y a une certaine souplesse au niveau du contenu.

Il doit être question de compétences et non de connaissances. Une remarque est faite sur la définition que l'on donne à « compétences ». La DGESIP (Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle) va évaluer les compétences et la soutenabilité des formations proposées. Il va être aussi question d'adaptation aux territoires.

Dans le cadre du projet de « rapprochement » avec UPEC (Créteil), le comité d'harmonisation sur les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) a bien avancé. Une harmonisation des ECTS permet une plus grande possibilité *pour les changements de formation.*

La politique du ministère est de proposer des maquettes plus globales et d'en préciser le détail dans les annexes aux diplômes. Ce qui n'est pas sans poser de problème aux étudiants potentiels, qui n'auraient d'information sur une formation qu'à posteriori du diplôme.

Le travail que les maquettes des masters « Métiers de l'enseignement » est actuellement difficile du fait de la non visibilité des textes concernant le CAPES. Une navigation à vue et sans cadrage est très compliquée. Un parcours MEF par site avec mutualisation des matières communes et des matières spécialisées selon les parcours choisis. Cette organisation a été appliquée en Master « Etudes Hispaniques hispano-américaines et le Master métiers de l'enseignement pour l'espagnol.

Sachant que le master Aires Anglophones n'est plus utilisable pour une préparation CAPES, il a été demandé la possibilité d'ouvrir un master cohabilité métier de l'enseignement en anglais.

Autoévaluation 2015-2019

Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des responsables de formation dans le cadre de cette autoévaluation. Claudie Terrasson se charge d'en effectuer une synthèse.

Les multiples questionnaires reçus ont mis en avant des tonalités très fortes sur certains points et un éparpillement de réponses.

3 – Validation du calendrier 2013-2014 de la composante

Après deux réunions préparatoires du calendrier universitaire 2013-2014 :

- le 4 avril 2013 avec les différents responsables de formation
- le 18 avril avec l'équipe administrative

une proposition de calendrier 2013-2014 a été soumise au conseil d'UFR.

Quatre calendriers ont été présentés :

- Les licences LEA 1 et 2, LLCE Espagnol 1 - 2 - 3 et LLCE Anglais 1 - 2 - 3

Il a été apporté quelques modifications concernant

- L'Allongement de la durée des rattrapages en juin en incluant parfois des samedis matin
- Les examens oraux ont été déplacés après la session d'examens
- La date du jury de juillet a été repoussée au vendredi 4 juillet
- Les Licences LEA3 (allongement de la durée des rattrapages en juin pour les mêmes raisons que précédemment)

- Les masters 1 et 2 de recherche (ajout de trois jours d'épreuves en fin de semestre pairs)
- Les masters Traductions spécialisées (aucune modification)

Les étudiantes présents ont exprimé le souhait d'avoir un jour de pause à chaque semaine d'examen et ont signalé que la majorité des étudiants était satisfait des rattrapages en juin au lieu de septembre.

Les calendriers des Licences pro Commerce import/export et les Masters 1 et 2 commerce international sont établis à part, compte tenu de leur spécificité de formation en alternance.

Nombre de votants : 12 (une personne a dû quitter la salle avant le vote)

Contre: 0

Abstention : 0

Pour: 12

Absent en cours de conseil : 1

4 - Questions diverses

Il a été annoncé que le groupe de Licence Pro commerce import /export implanté à l'IUT de Meaux et qui dépendait de l'UFR Langues et a été rapatrié physiquement à Champs au sein de l'UFR de Langues. Il y aura donc deux groupes en licence pro en 2013-2014, les heures étant prévues dans le prévisionnel de l'année à venir.

Il est aussi prévu à la rentrée 2013-2014 de réunir les salles des enseignants hispanistes (3B014) et des anglicistes (3B031) dans une salle plus grande 3B019/021. Cette décision fait suite à une demande exprimée lors d'une réunion d'enseignant de PRAG avec Claudie Terrasson en 2011-2012.

Le conseil est levé à 14h10